

N° 10 - mai 2008

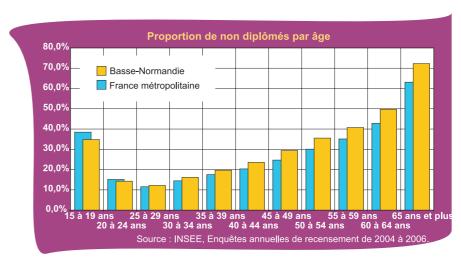
LES BAS-NORMANDS SONT PARMI LES MOINS DIPLÔMÉS

En 2005, la Basse-Normandie fait partie, avec la Picardie et Champagne-Ardenne, des trois régions où les habitants de 14 ans ou plus sont les moins diplômés. Pourtant, depuis 1999, le nombre de diplômés du supérieur s'est accru d'un tiers dans la région.

Sur cinq Bas-Normands ayant terminé leur scolarité, deux n'ont pas dépassé le certificat d'études primaires. Au total, 400 000 Bas-Normands sont dans ce cas. Les femmes sont davantage concernées : 42 % des femmes sont sans diplôme ou avec le seul certificat d'études primaires, contre 34 % des hommes. La proportion de non diplômés parmi les jeunes est cependant moins élevée dans la région qu'au niveau national : 35 % des moins de vingt ans ont terminé leur scolarité sans avoir décroché de diplôme, contre 38 % pour la France métropolitaine.

En outre, la région se retrouve aussi en fin de classement, juste devant la Champagne-Ardenne pour la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur : 16 % de la population est sortie du système éducatif avec un diplôme du supérieur en poche, contre 22 % au niveau national. L'écart demeure si l'on se restreint aux seuls 25-29 ans : 34 % sont diplômés du supérieur contre 41 % France entière.

Toutefois, le niveau de diplôme s'élève dans la région comme en France. Entre 1999 et 2004, le nombre de diplômés du



supérieur s'est accru de 42 000 personnes, soit une progression de 34 %. Cette croissance de la population bachelière est supérieure à la croissance nationale (+ 30 %) mais encore très insuffisante pour que la Basse-Normandie rattrape son retard : 29 % des Bas-Normands ont le baccalauréat contre 37 % au niveau national.

Cette sous représentation de Bas-Normands diplômés trouve une de ses explications dans les migrations interrégionales. En effet, 37 000 personnes, soit plus de 60% des Bas-Normands qui ont quitté la région entre 1999 et

2004, avaient un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat, alors que les bacheliers ne comptent que pour 30 % de la population bas normande de 14 ans ou plus. Toutefois, les nouveaux arrivants contribuent à relever le niveau de diplôme de la population bas-normande : 52 % d'entre eux sont bacheliers dont les deux tiers avec un diplôme d'enseignement supérieur. Mais leur nombre ne suffit pas à rééquilibrer les départs de diplômés. De plus, ces nouveaux arrivants sont très souvent des retraités alors que ceux qui partent sont plutôt de jeunes actifs.

Boris LE CORRE Insee

NIVEAU DE DIPLÔME

Niveau VI: sans diplôme ou Brevet des collèges

Niveau V : CAP ou BEP

Niveau IV : Baccalauréat général, technologique ou professionnel

Niveau III: diplômes de niveau Bac plus 2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales,...)

Niveaux II et I: diplômes de second (licence ou maîtrise) ou troisième (DEA, DESS, doctorat) cycle universitaire, ou diplômes de grande école.

Diplômes et migration régionale

Entre 1999 et 2005		Population restée sur place	Nouveaux arrivants	Bas-Normands ayant quitté la région
VI	Sans diplôme ou CEP(*)	39,5 %	20,5 %	14,4 %
	BEPC, brevet	6,4 %	5,9 %	5,0 %
V	CAP, BEP	26,9 %	21,2 %	20,7 %
IV	Baccalauréat	12,6 %	17,6 %	19,3 %
I, II, III	Diplôme supérieur	14,6 %	34,8 %	40,5 %
Ensemble		100,0 %	100,0 %	100,0 %

(*): Certificat d'Études Primaires

Champ : population des ménages, personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études Sources : INSEE, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006.

DIRECTION REGIONALE DE L'INSEE DE BASSE-NORMANDIE

93, rue de Geôle 14052 CAEN CEDEX Tél. : 02.31.15.11.00 Fax : 02.31.15.11.80

Directeur de la publication : Michel GUILLEMET

Attaché de presse : Philippe LEMARCHAND 02.31.15.11.14 © Insee 2008